



Brou Infos

spécial 10^e anniversaire

Culture - Animation - Sports - Loisirs

Éditorial

En mars 2001 puis 2008, vous nous avez fait confiance pour prendre en main le destin de

Brou. A chaque élection nous nous sommes engagés sur un programme, sur des projets. 10 ans se sont écoulés et nous avons souhaité faire le point avec vous sur l'évolution de notre commune.

10 ans dans une vie c'est important, mais dans la vie d'une commune c'est bien peu. Et pourtant la physionomie de notre cité s'est profondément transformée durant ces années. Dans ce numéro spécial, nous revenons sur les principales réalisations de notre mandature. De nombreux autres points, moins spectaculaires mais tout aussi importants dans notre quotidien, auraient pu être abordés : de la gratuité du stationnement le jour du marché aux "bons cadeaux" des aînés, de l'ouverture de la Mairie le samedi matin aux travaux de voirie et d'assainissement, de la création de la Communauté de communes au concert de la Star Academy et ses 7000 spectateurs, des sentiers de randonnée pédestre à l'accueil de loisirs junior... Beaucoup reste encore à faire et nous continuons à travailler sur des projets importants tels que la maison de santé, la rénovation des lavoirs, de la piscine, la création de ronds-points, la restauration de l'église ou la création d'un nouveau lotissement.

La transformation de notre ville est le fruit d'un travail d'équipe : une équipe municipale dynamique et soudée, relayée par des services communaux efficaces que je tiens à féliciter ici. Mais rien ne se serait fait sans votre soutien et votre confiance ! Aussi, soyez certains que, 10 ans après, notre objectif reste inchangé : continuer à faire de Brou, La ville où il fait bon vivre !

Philippe Masson
Maire de Brou

Parc de loisirs

Les travaux de rénovation et de réaménagement du Parc de loisirs se sont achevés en 2009. Quatre aires de jeux ont été aménagées, ainsi que des zones de détente. Pour la saison 2010, l'espace piscine-vestiaire a été rhabillé de couleurs lumineuses. La prochaine phase de travaux à venir concernera les zones aquatiques.



L'offre d'hébergement sur le site a été complétée avec l'installation de quatre chalets de 30 m² et la viabilisation de nouveaux emplacements pour mobile homes en 2010.

Parcours de santé

Accessible librement depuis la passerelle qui enjambe l'Ozanne au lieu-dit "Crochet", le parcours de santé est composé de 18 ateliers d'activités et s'étend sur 1 700 mètres.

Équipements sportifs

Le stade municipal situé route de Mottereau a bénéficié d'une restructuration complète (terrain, vestiaires, tribunes, piste d'athlétisme, parking) entre novembre 2005 et mai 2007. Des travaux de réfection extérieure ont été entrepris sur la façade de la salle des sports.



Les deux courts de tennis qui jouxtent le stade ont été entièrement refaits à neuf,



ainsi que le local mis à disposition de la section tennis. La section football profite quant à elle d'un nouveau local.

Parc multisports

Sur une idée du CMJ, un parc multisports de 315 m² en accès libre a été aménagé entre le parking de l'Abreuvoir et la rue des Lavoirs, derrière l'école Jules Verne. Un marquage au sol de couleurs délimite les terrains de basket, de handball et de football.

Skate-park

Autre projet initié par le Conseil Municipal des Jeunes, le skate-park est accessible aux rollers, skates et BMX.

Festival de Brou

Mis en place en 2009, le Festival de Brou est un rendez-vous festif qui a pour but de promouvoir une activité artistique ou culturelle, dont le thème diffère chaque année. Les trois premiers Festivals de Brou se sont déroulés sous le signe de l'humour, du cabaret et des arts du cirque.



Économie - Finances

Baisse des taux d'impôts locaux

L'objectif annoncé en début de mandat était une diminution à terme de 10 % des taux d'impôts locaux. Le bilan est d'ores et déjà une baisse cumulée de 7,80 % des taux de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non bâti, rendue possible grâce à une gestion saine et rigoureuse du budget communal.

Lotissement "Les jardins de Villoseau"

Après l'achèvement du lotissement de la Gare, un nouveau projet a vu le jour : le lotissement "Les Jardins de Villoseau". Situés en bordure de la rue des Acacias, face au stade municipal route de Mottereau, près de 5 hectares de terrains ont été viabilisés, soit au total 60 parcelles de 500 m² à 1200 m².



L'objectif de la municipalité étant d'encourager l'accès à la propriété et favoriser l'enracinement des familles à Brou, le dispositif Pass'Foncier a été mis en place sur le lotissement "Les jardins de Villoseau".

Marchés

Renforcer l'attractivité des marchés et conforter leur popularité sont les objectifs fixés par la Municipalité dans la délégation de service public avec l'EURL Mandon. Deux marchés nocturnes estivaux ont été instaurés et le marché du dimanche se déroule désormais toute l'année. Par ailleurs, dans le souci du développement du commerce de proximité, les commerçants sédentaires sont davantage impliqués dans les animations du marché.



Social - Emploi - Séniors - Santé

Espace Social et de Services

Un Espace Social et de Services a été créé à l'étage du Passage Au fil de l'eau. Inauguré en 2008, celui-ci répond à deux prérogatives : pour les usagers, il s'agit de centraliser les démarches en un lieu spécifique ; du côté des intervenants, le contact et les échanges sont facilités. Accessible aux personnes à mobilité réduite, cet espace regroupe les différentes structures présentes à Brou dans les domaines de l'emploi, de l'aide sociale, de l'administration...



12 logements locatifs rue des lavoirs

Un terrain communal viabilisé a été mis à disposition du bailleur social Habitat Eurélien, pour la construction de douze logements locatifs, du T2 au T5. Les premiers locataires ont emménagé en juin 2008.

Les Orêlies

En 2004, d'importants travaux de réhabilitation et de construction ont débuté à la maison de retraite. Aujourd'hui, la maison de retraite "Les Orêlies" est classifiée Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et peut accueillir 120 personnes, réparties sur trois unités : Les Blés d'Or (unité pour personnes âgées désorientées), La Forêt (37 chambres individuelles) et les Floralties (71 chambres, services logistiques et administratifs, espaces dédiés au bien-être des résidents et aux animations).



Résidence séniors

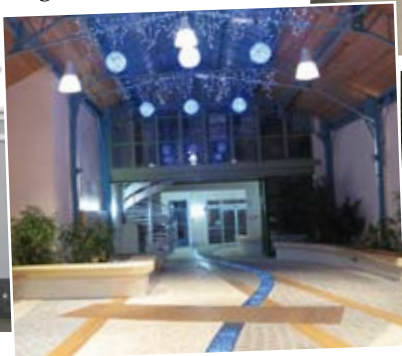
La Municipalité a confié à la S.A. Eure-et-Loir Habitat le projet de construction d'une résidence locative pour séniors et personnes à mobilité réduite au 27 rue de Châteaudun, sur un terrain de 1 505 m² vendu par la commune. La résidence comprendra onze logements collectifs : 4 T2 et 7 T3, répartis sur 3 niveaux desservis par un ascenseur, une salle commune et un logement individuel T3. 16 places de stationnement sont prévues à l'extérieur. Les travaux ont débuté en juillet 2011.

Environnement - Cadre de vie

Opération Cœur de Bourg

Les travaux de réaménagement du Cœur de Bourg et de ses abords avaient pour lignes directrices : la valorisation du patrimoine existant, l'harmonisation des structures urbaines et paysagères, et le développement de la mixité sociale.

Les objectifs de l'opération achevée en 2008 étaient de désenclaver le centre-ville, d'améliorer l'offre de stationnement, de favoriser les déplacements à pieds, de faciliter l'accès aux commerces de centre-ville, d'aménager des espaces publics de détente et d'encourager l'installation de familles.



Préservation du patrimoine

Entre 2001 et 2005, la Municipalité a engagé des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques afin de mettre en valeur son centre-ville.

Après la rénovation de la Halle (pavage, charpente, peinture, éclairage, sonorisation, filets de protection) en 2006, l'étude pour la restauration des lavoirs en 2010, et le ravalement de l'Hôtel de Ville en 2011, le prochain édifice à connaître d'importants travaux sera l'Eglise Saint-Lubin (charpente, vitraux...).



Fleurissement

Brou, ville fleurie, accroît année après année ses efforts en terme de fleurissement et d'entretien de son patrimoine architectural et végétal.



Respect de l'environnement

Brou a signé le 20 décembre 2005 la Charte pour la protection de la nature du bassin versant de l'Ozanne. Cela se traduit concrètement par une formation des employés communaux concernés par l'usage d'herbicides et de pesticides, l'utilisation de protections adaptées (combinaison, gants, masques), la mise en oeuvre d'un plan de désherbage qui proscrie l'usage de désherbants chimiques à proximité des caniveaux, des bouches d'égouts, et aux abords des cours d'eaux et favorise le désherbage manuel. Les Broutais s'efforcent également de leur côté d'appliquer les consignes de la Charte. Les scolaires sont eux aussi sensibilisés aux questions environnementales en participant à la plantation de haies avec le service des espaces verts.

Propreté

Les services techniques et espaces verts de la ville de Brou assure le nettoyage et le maintien de la propreté de la commune. Afin de renforcer l'efficacité du travail manuel des agents, la ville s'est dotée d'une balayeuse en 2006 et d'un Piktou en 2007. En 2008, des équipements spécifiques ont été mis en place à l'intention des propriétaires de chiens pour les sensibiliser au ramassage des déjections canines.

Enfance - Famille Vie scolaire

Le Chalet des enfants



La halte-garderie "Le Chalet des enfants" a ouvert ses portes mi-décembre 2003. La gestion du multi-accueil est maintenant assurée par la communauté de Communes du Perche Gouet, depuis 2005.

Rénovation des écoles

L'école maternelle du Chat Perché et l'école primaire Jules Verne ont bénéficié de nombreux travaux de rénovation, à raison de deux salles de classes par an. L'objectif a été repris par la Communauté de communes, qui est en charge des affaires scolaires. Des passages surélevés ont été aménagés par la commune pour sécuriser l'accès aux écoles.

Jeux pour enfants



Trois aires de jeux ont été installées dans la ville ainsi qu'une au terrain de camping.

CMJ

Le premier Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place en 2006. Lieu d'apprentissage de la citoyenneté, il a pour vocation de faciliter l'expression des jeunes et d'aider à la mise en place des projets concernant la jeunesse. Après un mandat de deux ans, un deuxième CMJ a été élu fin 2008, puis un troisième en janvier 2011. Le CMJ est à l'origine de plusieurs réalisations : le skate-park, la passerelle au lieu-dit "Crochet", le parc multisports, l'arboretum le long du plan d'eau, des soirées à but caritatif...



Urbanisme

Du POS au PLU

Le Plan d'Occupation des Sols de Brou actuellement en vigueur a été élaboré en 1985. Modifié et révisé à plusieurs reprises, le POS est aujourd'hui devenu obsolète.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui définit ce qui est constructible et ce qui est protégé dans la commune, à quel endroit et sous quelles conditions, dans le respect des nouvelles lois issues du Grenelle de l'environnement visant à protéger l'environnement et tendre à une gestion plus économe de l'espace. Le PLU a pour objectifs de :

- Développer et conforter la commune de Brou dans sa vocation de ville où il fait bon vivre en favorisant un développement économique et résidentiel harmonieux ;
 - Initier une urbanisation future modérée et réfléchie de la commune pour les 10 à 20 années à venir, dans le but d'atteindre une population avoisinant les 5 000 habitants ;
 - Corriger les incohérences du règlement.
- L'élaboration du PLU est une procédure longue et complexe qui s'étendra de janvier 2011 à décembre 2012.

Vous serez tenus informés régulièrement de l'avancée du projet : un cahier d'observations est d'ores et déjà à votre disposition en Mairie, plusieurs réunions publiques vous présenteront le projet de développement et d'aménagement durable, et des articles paraîtront dans votre Brou Infos.

Communication

Des outils pour vous informer

La Ville de Brou a développé sa communication grâce aux nouvelles technologies.

Un premier site internet a vu le jour en 2003. En décembre 2010, une toute nouvelle version du site www.brou28.com est mise en ligne.

Un panneau lumineux d'informations a été installé place des Halles en décembre 2008.

Sans oublier "Brou Infos", votre bulletin municipal.

La Ville où il fait bon vivre !



Le logo de la ville, créé en 2010, allie modernité, tradition et dynamisme.

Modernisation de la Police Municipale

La Police Municipale de Brou a fortement évolué au cours des dernières années. Outre ses missions générales en matière de circulation, de stationnement, d'opérations funéraires, de police du marché..., la Police Municipale assure des missions de surveillance, grâce à un véhicule circulant sur l'ensemble du territoire et d'un VTT pour les zones inaccessibles en voiture, et par le biais de l'ilotage, qui favorise le dialogue et renforce la confiance de la population. Des actions sont également menées en direction du jeune public : prévention routière, exercices d'évacuation de classe et de bus. Pour accomplir toutes ces missions, le service a été renforcé en juillet 2006 avec l'arrivée d'un second agent. Autre élément de modernisation, l'acquisition de logiciels spécifiques à la gestion du service (contraventions, objets trouvés, procédures, fourrière automobile...) qui accentuent l'efficacité de la Police Municipale et son interaction avec les autres acteurs de terrain, tels la Gendarmerie ou les services sociaux par exemple. Depuis 2009, la Police Municipale de Brou occupe un bureau situé dans la cour de la Mairie, assurant discrétion et confidentialité.



Vidéo-protection

Prévenir, dissuader, lutter contre les incivilités et la délinquance, renforcer le sentiment de sécurité de la population, tels sont les objectifs du système de vidéoprotection installé à Brou en 2009.

Le dispositif est constitué de seize caméras fixes avec enregistreurs, qui couvrent les zones les plus sensibles et les plus fréquentées de la ville : Hôtel de Ville, Passage Au fil de l'eau, place des Halles, passage Bisson, zone d'activités de Villoiseau, Parc de loisirs, promenade du Bief... A plusieurs reprises depuis la mise en place du dispositif, les enregistrements ont permis à la Brigade de Gendarmerie de Brou de mener à bien ses investigations. De plus, une baisse notable des incivilités a été enregistrée, générant d'importantes économies de remise en état.

Défibrillateurs

La commune s'est équipée en 2009 de trois défibrillateurs automatiques, pouvant être utilisés en cas d'arrêt cardiaque. Ils se situent dans le Passage Au fil de l'eau, à la salle des sports et à la salle des fêtes.



Nouvelle gendarmerie

La nouvelle gendarmerie, sortie de terre en 2010 et qui sera opérationnelle dans quelques semaines, est le fruit d'un long travail de concertation entre les communes concernées par la protection de la Brigade de Gendarmerie de Brou : Bullou, Dangeau, Gohory, Mézières-au-Perche, Mottereau, Saint-Avit-les-Guespières, Unverre, Vieuvicq et Yèvres.

Une convention liée à la prise en charge financière de la différence entre la redevance que Brou versera à l'emphytéote pour la conduite du projet et le loyer payé par la Gendarmerie pour occuper les locaux, a été signée avec ces communes, pour une durée égale au bail emphytéotique soit trente ans.



Composée de 226 m² de locaux administratifs et techniques, et de dix logements (2 T1, 4 T4, 4 T5) agrémentés d'espaces verts, cette nouvelle Gendarmerie permettra de porter à dix l'effectif de la Brigade de Brou.